

ACTION SOCIALE : L'APPEL DU 31

Nous, agent·e·s de la Direction des Solidarités du Conseil départemental de la Haute-Garonne, réuni·e·s en Assemblée générale, appelons nos collègues de tous les départements de France à entrer en lutte pour la défense de nos missions et du service public.

Le jeudi 10 octobre 2019, l'Assemblée générale des agent·e·s de la Direction des Solidarités du Cd31 a voté le dépôt, par les représentant.es du personnel au CHSCT, d'une alerte généralisée concernant l'ensemble des personnels de la direction (toutes missions, métiers et techniques confondues). Dès le lendemain, la quasi-totalité des services (21 des 23 Maisons des solidarités et la plupart des services centraux) étaient fermés suite à l'exercice du droit de retrait par la grande majorité des agent·e·s. Depuis cette date, les Assemblées générales regroupent entre 500 et 600 personnes chaque jour.

Notre détermination a contraint notre employeur à réaliser une enquête CHSCT d'une ampleur inédite, tant dans sa forme que par le nombre de personnes entendues. Dans le même temps, la mobilisation a forcé l'exécutif à se confronter aux agent·e·s, à leur souffrance et aux dysfonctionnements structurels de la collectivité. Nous considérons que la Présidence et l'administration font actuellement face à un désaveu sans précédent, à l'heure de la mise en œuvre d'une réorganisation prétendument « co-construite » de l'ensemble de la Direction.

Après une semaine de blocage des services, voire trois semaines pour certaines équipes, nous avons obtenu la présentation d'un "plan d'action" significatif, comportant des créations de postes et un certain nombre de mesures structurelles. Pour autant, les propositions de notre employeur restent insuffisantes et laissent sur la touche de nombreuses missions. Ce premier pas nous encourage à rester mobilisé·e·s pour obtenir de réelles négociations

Nous nous adressons ce jour à vous, collègues et camarades de tous les départements de France.

Nous savons que nous sommes tou·te·s sous le feu des mêmes attaques, qui occasionnent la même souffrance, et qui déconstruisent le service public à l'échelle nationale. À ce jour, nous sommes tou·te·s dans l'incapacité de répondre à l'urgence sociale et à la précarisation de la société. Les mesurettees d'Adrien Taquet (Secrétaire d'état à la protection de l'enfance), manquant d'ambition et proposées sans calendrier ni financement ne sont certainement pas de nature à nous satisfaire. Nous notons de plus le cynisme de M. Taquet qui vient faire ses annonces dans le département du Nord, qui compte parmi les plus sinistrés en matière d'action sociale et particulièrement de protection de l'enfance (alors même que nos collègues y sont en lutte pour leurs missions depuis près d'un an).

Aujourd'hui, nous faisons l'expérience de la force du collectif. Tou·te·s ensemble, nous sommes en train d'imposer l'ouverture de négociations sur les moyens humains et le sens de nos missions. Nous savons également que nous devons rester mobilisé·e·s tant que nous n'obtiendrons pas les conditions nécessaires à exercer nos métiers dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, nous vous appelons à ne plus subir la souffrance au travail. Aujourd'hui, nous vous appelons à ne plus accepter le délitement progressif de nos missions. Aujourd'hui, nous vous appelons à sortir de la culpabilité et la résignation qui empêchent les agent·e·s de se retirer des situations de travail inacceptables par la grève où l'exercice du droit de retrait.

Aujourd'hui, nous vous appelons à créer du collectif avec vos collègues de tous services, métiers et missions par l'organisation d'Assemblées générales. Aujourd'hui, nous vous appelons à une mobilisation générale de tous les services d'action sociale, dans tous les départements de France pour obtenir :

- La fin des politiques d'austérité qui imposent la baisse des dotations d'état aux Collectivités territoriales.
- Un réel engagement de nos collectivités pour garantir un service public de qualité aux usager·ère·s et des conditions de travail décentes pour les agent·e·s.
- La création de dispositifs de protection de l'enfance adaptés aux réalités sociales des familles que nous accompagnons
- La fin de la précarisation des agent·e·s publics non titulaires (contractuel·le·s, assistant·e·s familiaux·ales...)
- La reconnaissance des métiers d'accueil et de secrétariat, pivots essentiels de nos services.
- La mise en place d'instances de réflexion collectives sur nos techniques et nos métiers
- La prise en compte de notre expertise dans l'élaboration des politiques publiques, afin d'en finir avec les réorganisations technocratiques qui n'ont d'autres but que de réduire les coûts.
- Une politique de prévention dans tous les domaines de l'action sociale (PMI, prévention spécialisée, politique du handicap, des personnes âgées ...)

Par ailleurs, conscients que l'action sociale départementale n'existe pas sans ses partenaires, nous appelons nos collègues des CCAS, CDEF, MECS, ITEP, IME, du secteur hospitalier comme de l'éducation nationale, de l'ensemble du secteur d'aide à la personne âgée comme celui du handicap à se joindre à ce mouvement.